



---

## 35<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec le Groupe de travail des Nations Unies sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises et le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants**

Genève, le 8 juin 2017

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le groupe de travail pour son rapport consacré aux difficultés des PME pour mettre en œuvre les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

A travers le Plan d'action national suisse qui a été adopté l'an dernier le Conseil fédéral attend de toutes les entreprises qu'elles assument leur responsabilité en matière de droits de l'homme en Suisse et à l'étranger. Le Conseil fédéral prévoit des mesures de sensibilisation ciblées sur les besoins des PME afin de les soutenir dans la mise en œuvre des Principes directeurs. Par ailleurs, le groupe de suivi chargé d'accompagner la mise en œuvre du plan d'action national comprendra un représentant des PME.

Nous aimerions aussi saluer la déclaration du groupe de travail adressée aux membres du groupes d'employeurs du G-20 réitérant l'importance de mettre en place des chaînes de valeur durables et garantir l'accès à des voies de recours. Nous nous réjouissons des débats que le forum annuel du mois de Novembre prévoit à ce sujet.

Monsieur le rapporteur spécial,

Les discussions au sujet des droits de l'homme des migrants n'auraient certainement pas évolué autant sans votre engagement assidu durant les six dernières années. La Suisse tient à vous féliciter pour votre travail, votre esprit constructif et coopératif, vos analyses nuancées et courageuses, votre intégrité et votre capacité à entrer en dialogue avec les gouvernements ainsi que vos idées innovatrices et votre engagement dans les forums multilatéraux. La Suisse salue votre dernier rapport, une contribution fondamentale vers l'élaboration du pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées – nous vous félicitons notamment pour votre approche sur le long terme avec des propositions déclinée en objectifs, cibles et indicateurs.

**En termes structurels et institutionnels, à quoi devrait ressembler, pour vous, l'architecture globale relative à la migration d'ici à 2035 pour une meilleure protection des droits de l'homme des migrants?**

Je vous remercie.